



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier  
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50  
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr  
www.cfsi.asso.fr

1973, premier choc pétrolier. Le chômage menace et va, de fait, s'envoler dans les années qui suivront. Les interrogations sur la croissance, soulevées par la publication du rapport du Club de Rome « *Halte à la croissance ?* », sont oubliées. Le seul objectif est de retrouver la croissance. Le débat sur le partage de la valeur ajoutée, à peine esquissé, est enterré, l'abandon du système de Bretton Woods et l'abondance des pétro dollars évitant de trancher : les Etats peuvent emprunter sur les marchés financiers et ils s'endetteront plus ou moins massivement tandis que les excès de la libéralisation de l'économie, aggraveront les inégalités.

2011, la financiarisation de l'économie, la titrisation des risques et le poids des dettes accumulées ont ralenti les économies et provoqué une grave poussée du chômage dans une partie de l'Europe. L'objectif est à nouveau de retrouver la croissance et le débat se focalise sur la manière d'y parvenir - via une cure de rigueur ou par la relance de la consommation - pas sur la nature de la croissance qui est pourtant le vrai problème du long terme. La préparation de Rio+20 ne mobilise que les institutions concernées et divers mouvement de la société civile. En 2012, le CFSI reprendra dans son Cadre stratégique 2013-2016, l'excellente Déclaration du Collectif RIO+20 en vue du Sommet qui recommande « la conversion écologique et sociale de l'économie et la construction de nouvelles formes de coopération internationale ». Sur ces deux pistes, le CFSI avait fait quelques pas dès 2011.

Avant de revenir au CFSI, quelques remarques qui, bien que prenant leur inspiration dans les travaux déjà anciens de Louis-Joseph Lebret (1897-1966) et François Perroux (1903-1987), n'en sont pas moins d'actualité. Le modèle de consommation imposé par la publicité, l'imagination des producteurs et le désir d'imiter les plus fortunés ne répond pas aux besoins fondamentaux des hommes et n'est pas un gage d'épanouissement. Le fait de donner la primauté aux biens dont la valeur s'exprime en signes monétaires fait oublier le prix des biens réels - justice, solidarité, éducation, culture, cohésion sociale, dignité dans le travail, équilibre entre le travail et la vie privée - qui conditionnent, autant que les biens matériels, l'épanouissement humain. Sans doute, « l'avidité de l'avoir » est-il un moteur puissant de l'économie et l'accès à la jouissance de biens superflus est-il devenu un objectif partagé dans l'ensemble du monde. Et pourtant, la croissance résultant d'une incessante augmentation de la demande de biens matériels conduit à une impasse. N'a-t-on pas calculé que, si tous jouissaient du mode et du niveau de vie moyen des pays de l'OCDE, il faudrait trois terres pour les faire vivre ? La croissance de l'avenir doit être celle qui promeut tous les hommes et tout l'homme. « La civilisation du « plus avoir » ... n'est qu'un « ersatz » de civilisation qui multiplie indéfiniment ses propres contradictions.

La civilisation à promouvoir ne peut être que la civilisation du « plus être » dans l'équitable distribution des revenus et de l'avoir », une civilisation où l'économie humaine a toute sa place. Cette dernière a pour fin de répondre aux besoins de l'homme pris individuellement et dans les collectivités auxquelles il appartient ; besoins de nécessité et de dignité, besoins de solidarité et d'élévation de l'esprit, avant les besoins de confort matériel. L'économie humaine

ne propose « pas une économie humanisée par l'extérieur, mais une économie qui, par elle-même, secréterait les conditions de l'épanouissement humain »

Et c'est bien ce à quoi s'attache le CFSI lorsqu'il fait des droits de l'homme une référence dans son action de plaidoyer et de sensibilisation, lorsqu'il adopte et met en œuvre la Charte pour une agriculture familiale au service d'une alimentation durable, lorsqu'il rend plus fructueuse la participation des acteurs de la société civile aux choix des autorités publiques, lorsqu'il fait de l'économie sociale et solidaire un axe fort de son engagement des prochaines années.

Les besoins de nécessité et de dignité, de solidarité et d'élévation de l'esprit se retrouvent sous forme de droits dans le Pacte de relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et dans le Pacte relatif aux droits civils et politiques, adoptés par l'ONU en 1966. Ces pactes font obligation aux Etats qui les ont ratifiés de mener des politiques propres à leur réalisation et donnent aux citoyens la responsabilité et le pouvoir de se comporter en détenteurs de droits. L'action du CFSI auprès des Etats et des citoyens a tout son sens, car, sans pression de la société civile, les Etats sont peu enclins à respecter les droits s'ils sont de nature à remettre en cause certaines de leurs politiques et les citoyens peu préparés à faire prévaloir leurs droits.

Telle que la promeut le CFSI, l'agriculture familiale donne sa pleine dignité au paysan qui peut faire vivre sa famille de son travail et valoriser sa terre en y pratiquant l'agroécologie. Elle lui permet de rester sur sa terre et de développer des relations directes avec les consommateurs urbains, renforçant ainsi le tissu social.

L'économie sociale et solidaire par les concertations qu'elle crée au sein et autour de l'entreprise fait de tous ceux qui y sont impliqués des acteurs solidaires et des citoyens actifs. Le CFSI en se proposant de l'appliquer à la coopération internationale contribue à en construire les nouvelles formes.

La société civile, organisée ou non, est un acteur formidable et courageux du changement. Les printemps arabes l'ont rappelé. Le CFSI tire des expériences, menées par ses membres dans divers pays et directement par lui-même en Algérie et au Congo, un savoir faire pour que les relations entre sociétés civiles et autorités passent de la confrontation à la coopération sans compromission.

Sur tous ces chantiers, le CFSI, acteur de la société civile, s'efforce de faire participer les citoyens à la construction d'un monde solidaire. Il justifie pleinement son nom.

Yves Berthelot  
Président  
10 juin 2012